

2007



Louresse
Rochemenier



La douceur Angevine

Spécialité de l'omelette
BAR-RESTAURANT

Jean-Jacques ROBIN

9, rue principale

Tél. 02 41 59 13 12

Les Caves de la Genevraie et l'Ammonite

Spécialité de fougues

Restaurants **TROGLODYTIQUES**

Norbert et Odile JUSTEAU

Philippe et Fabrice JUSTEAU

ROCHEMENIER

Tél. 02 41 59 34 22

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

**MAISON RÉNOVATION
ANGEVINE**

BOISSEAU JACQUES

1, RTE DU POLISSOIR LA BOURNÉE

TÉL. 02 41 50 93 43



Boulangers & Pâtisseries

**GEORGET Sébastien
et Laëtitia**

13, rue principale

Tél. 02 41 59 32 82

Les délices de la Roche



Tables d'hôtes - Gîtes
Chambres d'Hôtes

M. ET M^{ME} LEROYER HENRI

16 RUE DU MUSÉE - ROCHEMENIER

TÉL. 02 41 50 15 26

Entreprise de Plâtrerie

ROUX (SARL)

11, rue du Moulin Rochemenier

Tél. 02 41 59 28 78

Entreprise de Maçonnerie Neuf et Restauration

**SARL DESVALLON
DESVALLON Sébastien**

Z.A. Les justices

Tél. 02 41 59 13 31

Garage Carrosserie Peinture

NHT AUTO

Nadège HOLLARD Thierry

10, rue principale

Tél. 02 41 59 13 10

Entreprise de peinture

**CHOLOUX
Wilfrid**



2, chemin de l'abreuvoir

Tél. 02 41 59 36 93

Rénovation - Ravalement Taille de Pierre

PINEAU Claude

12, rte du Moulin

ROCHEMENIER

Tél. 02 41 59 19 14

RÉMI VIGNERON TRANSPORTS

3 RUE DE LA CHAPELLE

TÉL. 02 41 59 25 93

Entreprise électricité générales
Chauffage - Plomberie

DEPANN'ELEC 49



GIRAUD Serge

3, impasse des Lauriers

Tél. 06 08 26 46 79

TROGLO'GITE

3, rue des Troglodites
49700

LOURESSE ROCHEMENIER

Tél. 02 41 59 07 02

Construire - Agrandir Rénover

JUSTEAU Frères

& JUSTEAU Terrassement

Z.A. Les Justices

Tél. 02 41 59 33 63

Ebéniste - WITTRANT EWEN

Création

Aménagement d'intérieur

Restauration meubles tous styles

4, chemin Aleau "La Bournée"

Tél. 02 41 67 48 96

Port. 06 19 77 64 20

AVS (A votre service)

Jean-Claude DAVIAU

Entretien parcs et jardins

Imp. des Lauriers

Tél. 02 41 59 29 92

LAROCHE Paul

**Carrelage
Vente**

25 rue Principale

Tél. 02 41 67 10 84

AMS ANTENNES

14, rue Principale

49700 Louresse Rochemenier

Tél/Fax. 02 41 51 04 59

Port. 06 19 03 42 12



Sur ce bulletin 2007, nous mettons à l'honneur notre école communale. C'est une belle réalisation un service public dont nous pouvons être satisfait. Très bientôt ; barrières de travaux et engins auront disparus pour laisser place à un environnement nouveau et sécurisé. Plantations et fleurissement vont encore embellir ce secteur.

La place de falun sera à la disposition des joueurs de pétanque.

Des projets vont être réalisés au premier semestre dans notre ancienne école. Nous aurons le plaisir de vous en faire part lors des vœux du maire le 12 janvier

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin tant pour l'information associative que pour les décisions prises au sein du conseil municipal.

Au nom de vos élus, je vous souhaite ainsi qu'à vos proches tous mes vœux de bonheur pour cette nouvelle année.

Monsieur le Maire

Germain Métivier

Edito

« Louresse vit,
Louresse grandit,
Louresse construit,
Louresse se peuple de jeunes couples et de beaux enfants
La nouvelle école est pleine et dynamique. »
Cet edito du bulletin 2003 est toujours et encore plus d'actualité avec la construction de l'école communale.
Cette construction est la suite logique de toutes les nouvelles constructions que nous enregistrons depuis plusieurs années.
Dans ce bulletin, vous pourrez y trouver les détails de l'investissement ainsi que toutes les infos que vous avez l'habitude de retrouver.
La commission du bulletin municipal vous souhaite une bonne année 2007.

Sommaire

Mot du maire	Page 1
Sommaire	Page 2
Infos municipales	Pages 3 à 5
Permanences sociales	Page 6
Infos extra communale	Pages 7 et 8
Séances du conseil municipal et budget	Page 9 à 13
A propos de la communauté de communes	Page 14 et 15
Pays Saumurois	Page 16
Programme local de l'habitat	Page 17
Autre aides concernant les énergies	Page 18
Les emplois familiaux de l'AIE	Page 19
Le PNR	Pages 20 et 21
Le centre social	Pages 22 et 23
Le RPI	Pages 24 et 25
ASVR	Pages 26 à 30
Le théâtre	Page 31
La vie des associations	Page 32 à 35
Les maisons fleuries	Page 36
Calendrier de fêtes	Couverture

L'album souvenir des Louressois

C'est un site WEB dans lequel sont publiées des photos concernant la vie de la commune : fêtes, cérémonies, évènements divers, chantiers, etc. Il contient déjà de nombreuses photos qui sont autant de souvenirs amusants ou émouvants. Tous les habitants sont conviés à participer à l'élaboration de cet album.
Découvrez le site Web : www.troglodyte.info/album.html

Horaires de la Mairie

SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Tél : 02.41.59.13.13 - Fax : 02.41.59.95.70 - E.mail : louresse.rochemenier@wanadoo.fr

Ouverture au public : du mardi au samedi de 8h à 13 h

Permanences de M. le Maire

M. Germain METIVIER : le mardi, jeudi de 12h à 13h et le samedi de 11h à 13h

Permanences du 1^{er} adjoint

Mr Christian BOISSEAU : le mercredi de 12h à 13h et le samedi de 11h à 13h

Permanences du 2^{ème} adjoint

Mme Maryline MARTIN : le vendredi de 12h à 13h et le samedi de 11h à 13h

Tarifs salles Communales

SALLE DES FETES : Montant de la caution : 153 €

	HABITANTS DE LA COMMUNE	HORS COMMUNE
JOURNEE COMPLETE	150,23	203,27
FORFAIT WEEK-END	225,33	304,85
REUNION SANS BUFFET	35,33	35,33
REUNION AVEC BUFFET FROID	53,05	53,05
VIN D'HONNEUR	35,33	35,33
VENTE-EXPO	53,05	53,05
COUVERTS	0,33	0,33
NETTOYAGE DE LA SALLE	53,05	53,05

Concession cimetière

Le prix de la concession est reconduit pour l'année 2006 à 76 €

Etat civil 2006

Naissances

Maximilien BOUET
Léonie BOUTET
Margaux BUSCEMI
Ninon CESBRON
Victoire CHARGE
Youwan CHAUVEAU
Maxence FERTRE
Hugo GRANGEREAU
Guillaume LEFRAND
Agathe LEROYER
Sara METIVIER
Prune MOREAU-DUBOS
Inès PAMBOURG
Julie PERDRIAU
Bernard VINGTAN

Léa VIGNERON

Lola METIVIER

Décès

Philippe GANAULT
Thierry SAMSON

Mariages

André CHARLES-DOMINIQUE
& Nathalie GRANGER

José GUIGNARD &
Béatrice BRETON

Guillaume ROUSSELOT &
Magali WANLIN

Collectes et déchetterie

Ordures ménagères : le lundi matin

Déchetterie de Doué :

Un accès gratuit pour les particuliers
Horaires d'ouverture : Horaires d'été et
d'hiver : Voir sur la presse locale.

Du lundi au vendredi de 16 h 30 à 18 h 30
Le Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18h

Tri sélectif : le mercredi matin

Semaines paires : Caissettes jaunes et bleues

Semaines impaires : Caissettes jaunes et vertes

Liste des assistantes maternelles agréées de Louresse Rochemenier

Mme BAYON Dolorès
4, place du cèdre Tél : 02.41.59.93.59

Mme GAZO Sabrina
6, résidence du parc Tél : 02.41.50.68.98

Mme LANDARD Françoise
5, rue des champs chailloux
La Bournée Tél : 02.41.59.93.23

Mme MAITREAU Marie-Pierre
8, rue de la chapelle Tél : 02.41.59.31.85

Mme MARTIN Anne
3, rue du domaine
Launay Tél : 02.41.59.95.99

Mme QUINCHARD Sabrina
Moulin neuf
Tél : 02.41.67.73.98

Arrivée et départ de la commune

Les nouveaux habitants sont invités à se faire connaître à la mairie munis d'une pièce d'identité.
Vous pourrez en profiter pour vous inscrire sur les listes électorales.
Ceux quittant la commune doivent aussi passer à la mairie pour communiquer leur nouvelle adresse.
Merci d'en parler autour de vous.

Le recensement des jeunes



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

bientôt 16 ans ?

pense au

RECENSEMENT en MAIRIE

une attestation te sera remise

OBJECTIF CITOYEN

www.defense.gouv.fr
Rubrique "Jeunes et JAPD"

➤ **Le recensement est obligatoire**
entre le jour du 16ème anniversaire et la
fin du 3ème mois suivant.

➤ **L'attestation de recensement**
est obligatoire, entre 16 et 18 ans, pour
s'inscrire à tout examen et concours
soumis au contrôle de l'autorité publique.

➤ **Renseignements et contact**
Dépt : 44 - 49 - 85
Centre du Service National
BP 18
44998 NANTES ARMEES
tél. : 02.28.24.26.24
csn-nte@dsn.sga.defense.gouv.fr

Elle va me servir à quoi
cette attestation
de recensement ?!

A quoi ?... Mais enfin !
Pour la conduite accompagnée, pour
passer tes examens, tes concours
et participer à la J.A.P.D.



SGA
Secrétariat général pour l'administration



Le recensement de la population est utile à chacun de nous. Pensez-y !

Publi-communiqué – 2007

Commune de moins de 10 000 habitants

recensée en 2007

Toute la population vivant à Louresse
sera recensée **entre le 18 janvier et le 17 février 2007**

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuel.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

Louresse fait partie du groupe de communes recensées en 2007.

À partir du 18 janvier 2007, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les Questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

Enfin, **toutes vos réponses sont absolument confidentielles.** Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 02 41 59 13 13

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles
sur le site **www.insee.fr** à partir de janvier 2008.



Permanences sociales

PERMANENCES CENTRE SOCIAL JEAN DIMA

5, place Justice de paix (près de la mairie) de 9 h à 12 h 30
et de 14 h à 18 h (*Fermeture le vendredi à 17 h*)
Tél : 02.41.59.77.09
contact@douelafontaine.centresocial.org

ADMR (*Aides ménagères*)

Aide aux personnes âgées et handicapées
Aide aux familles et participations aux tâches
quotidiennes.
Mme Brebion, tous les jours 10 h à 12 h et 14 h à 17 h

CAF (*Caisse d'Allocations familiales*)

Le lundi matin de 11 h à 12 h 30

CONCILIATION JUDICIAIRE

Médiation, conseil pour tout litige judiciaire
M. LEDRU, sur rendez-vous au secrétariat
2^{ème} et 4^{ème} mardi matin de chaque mois

CONSEILLER CONJUGAL

Ecoute, Soutien psychologique, individuel ou en couple
M. REVAULT Sur rendez-vous au secrétariat, le jeudi de
14 h à 20 h.

DIALOGUES (*Aide psychologique pour tous*)

Entretiens individuels, de couples, de famille, groupe de
paroles, formation en psychologies auprès de profession-
nels, soirées débats, encadrés par un psychologue.
Les mardis de 11 h à 19 h.

ESPACE MULTIMEDIA

Consultations, initiation à Internet, formations sur des
logiciels. Point Cyb.
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 19 h.
Place Flandre Dunkerque (à côté de l'AIE)
Tél : 02 41 59 84 52

IMPOTS (*En période fiscale uniquement*)

Demander les dates au secrétariat

FNATH (*Mutilés du travail*)

3^{ème} lundi de chaque mois de 10 h à 11 h 30

SECURITE SOCIALE

www.securite-sociale.fr
Mme Daheuille / Mr Moens, le mercredi de 14 h à 16 h 30
(sauf vacances scolaires)

PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE (DISS) REGIME SECURITE SOCIALE

Mme LELIEVRE Florence
Centre de Circonscription d'Action Sociale et de Santé
Place René Nicolas (En face de l'AIE)
Le lundi de 14 h à 17 h, Le jeudi de 9 h 30 à 12 h
Tél : 02.41.40.21.10

ANTENNE MSA REGIME AGRICOLE

Centre des Fontaines (près de la gare routière)

• ASSISTANTE SOCIALE (MSA)

Mme GLEMIN : Permanences téléphoniques le mardi de
9 h 30 à 12 h 30 au 02.41.59.11.10

• CONSEILLERE EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

Mme MEAR Permanences téléphoniques le mardi de 9 h
30 à 12 h 30 au 02.41.54.06.44 jusqu'au 12 h.

• PERMANENCES ADMINISTRATIVES

(Prestations, dossier retraite, logement...)

Le lundi de 9 h à 12 h 30

Le mercredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Au 02.41.59.11.10

PERMANENCES AINES SERVICES CLIC DU SAUMUROIS

(Le centre local d'Information et de coordination
gérontologique (CLIC) du Pays Saumurois est un
dispositif de proximité et d'écoute qui prend en compte
tous les aspects de la vie quotidienne des personnes âgées.
Accueil personnalisé et gratuit, ce lieu d'information et
de coordination des dispositifs et des acteurs existants
permet d'améliorer la vie quotidienne des personnes
âgées et de les informer quelles que soient leurs
préoccupations, de faciliter leur maintien à domicile et de
préparer l'entrée en institution quand le maintien à
domiciles n'est plus envisageable.

La coordinatrice Céline LAMOUREUX, peut vous
recevoir lors des permanences indiquées ci-dessous ou se
déplacer à votre domicile.

A Doué La fontaine, Hôpital rural, à côté du réseau
gérontologique, le mardi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à
17 h 30 sur rendez-vous

CLIC Du Pays Saumurois

Tél. 02 41 51 47 50

ASSOCIATION DU RESEAU GERONTOLOGIQUE DU SUD-SAUMUROIS

Hôpital local de Doué la Fontaine
30, ter rue Saint-François
49700 DOUE LA FONTAINE
Tél. / Fax : 02.41.83.46.74

Portage des repas à domicile

Principe : Livraison l'après-midi du lundi au samedi pour les 7 jours de la semaine.

Mise à disposition d'un four à micro-ondes.

Composition d'un plateau : Repas complet conditionné en barquettes filmées prêt à réchauffer.

- Potage
- Entrée
- Plat protidique (viande, poisson)
- Garniture (légumes ou féculent)
- Fromage
- Dessert

Prix d'un repas : 7.70 €

Inscription : La durée minimale est de 15 jours et la commande minimale est de 5 repas par semaine

Contacts : Martine MOGER - Tél : 02 41 83 46 45

Hôpital local - Tél : 02 41 83 46 19



ADMR Aide à domicile en milieu rural

Mise en place d'une garde de nuit itinérante par l'association ADMR du Pays Douessin

A partir du 1^{er} décembre 2006, l'ADMR du Pays Douessin met en place une garde itinérante de nuit.

Ce dispositif a pour but de rassurer la personne aidée mais aussi la famille, de continuer l'aide et de répondre aux actes essentiels de la vie quotidienne :

- aide au lever, au coucher, aide à l'habillage ou au déshabillage
- aide aux déplacements à l'intérieur du logement, aide aux fonctions d'élimination (accompagnement aux toilettes, mise du bassin, de l'urinal, changes nocturnes)
- aide à la prise de médicaments

La garde de nuit itinérante est proposée aux personnes dépendantes ou handicapées de façon temporaire ou permanente (sortie d'hospitalisation, indisponibilité de la famille,...)

Son territoire d'intervention est pour l'instant le canton de Doué- La -Fontaine : Doué-La-Fontaine, les Ulmes, Louresse-Rochemenier, Montfort, Forges, Denezé, Brigné, Saint Georges sur Layon, les Verchers sur Layon et Concourson sur Layon.

Ce dispositif fonctionne de 19 h à 8 h du matin selon deux modalités :

- souscription d'un abonnement mensuel de 15 € / mois qui ouvre droit à des interventions de nuits à l'initiative de la personne (malaise, angoisse, chute,...). Cette intervention est alors facturée 12 € la semaine et 15 € le dimanche.

- Abonnement mensuel de 15 € avec passage programmé toutes les nuits : si un passage, 12 €, si deux passages, 24€ ...

Une prise en charge par certains organismes financiers est possible.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter l'ADMR à l'adresse suivante :

ADMR du Pays Douessin

30 ter, rue Saint François - 49700 Doué-La-Fontaine

Tel : 02.41.83.46.44

L'ADMR est un réseau proche de vous

- Aide aux personnes âgées et handicapées
- Aide aux familles
- Aide aux particuliers

Tout le monde peut faire appel à l'ADMR

Sur la commune, vous trouverez des personnes susceptibles de vous aider dans vos démarches et pour remplir vos dossiers pour les demandes d'aides ménagères ou d'aide aux familles.

Mme Monique METTIVIER - Tél : 02 41 50 33 96

Mr Joseph GIRARD - Tél : 02 41 59 19 20

Pour bouger plus, des moyens mis en place pour tous

Anjou-Bus !

Anjou-Bus vous propose plus de tarifs attractifs. Les abonnements mensuels ou les carnets de 10 tickets offrent des réductions avantageuses. Des tarifs particuliers ont été mis en place pour les bénéficiaires de RMI et demandeurs d'emploi, ainsi que pour les jeunes de moins de 25 ans.

Coût :

Pour les jeunes de moins de 25 ans : 1.30 €

Pour les personnes économiquement faibles : 0.50 €

Horaires, trajets, arrêts, tarifs...

Retrouvez toutes les informations

Concernant le réseau anjou-Bus, sur le site

Internet du conseil général : www.cg49.fr

ou par téléphone au 02 41 81 49 72

Anjou-Bus ! Vous n'avez pas fini de bouger !

Destinéo vous permet de bouger sans utiliser votre voiture

Bienvenue sur le nouveau service de recherche d'itinéraires et d'horaires Destinéo

Vous voulez vous déplacer en pays de La Loire ? Vous n'avez pas de voiture ou vous souhaitez l'utiliser le moins possible ? Destinéo est fait pour vous .

C'est la première fois qu'un tel site est créé à l'échelle régionale en France ! Cette plateforme évoluera au fil des mois : de nouveaux réseaux seront prochainement intégrés et de nouveaux services proposés.

Grâce à ce site internet, proposant des informations sur les différents modes de transport (bus, tramway, autocar, train, navette fluviale, avion), calculez votre itinéraire dans la région, consultez les horaires, les plans de réseau.

www.destineo.fr

ACTIcarte, pour faciliter vos déplacements,

Qui peut en bénéficier ?

ACTIcarte est destinée aux personnes résidant en Pays de la Loire, inscrites comme demandeurs d'emploi (catégories 1, 2, 3 ou 4 de l'ANPE) et justifiant d'une indemnisation dont le montant est inférieur à 80 % du SMIC brut (39 h) ou d'une non indemnisation.

Quels sont les avantages d'ACTIcarte ?

ACTIcarte est une carte de transport qui propose une réduction de 75 % sur le billet tarif 2^e classe pour tous les trajets effectués en pays de Loire, en trains TER, trains grandes lignes (hors TGV) et autocars régionaux.

ACTIcarte est également valable sur certaines liaisons interrégionales jusqu'à Redon, La Rochelle, Alençon, Nogent le Rotrou, Bressuire, Niort. Cette carte peut-être utilisée quel que soit le motif de déplacement : recherche d'emploi, loisirs...

ACTIcarte est annuelle, gratuite et nominative, elle devra accompagner le titre de transport, donnant droit à une réduction de 75 % du prix du billet plein tarif 2^e classe.

Conditions d'attributions

Retirer un dépliant d'information contenant le formulaire de demande de carte :

- auprès de l'ASSEDIC lors des entretiens d'inscription des nouveaux demandeurs d'emploi
- à l'accueil de l'agence ANPE la plus proche du domicile du demandeur d'emploi déjà inscrit
- à l'accueil des missions locales et PAIO pour les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans.
- progressivement, dans les Maisons de l'Emploi.

Remplir la demande et joindre les justificatifs (liste indiquée dans le dépliant) et retourner le dossier à l'adresse également précisée

Séances du Conseil Municipal

Depuis le 25 novembre 2005, jusqu'au 6 novembre 2006, le conseil a été réuni douze fois. L'année 2006 a surtout été rythmée par le chantier de la construction de l'école. De nombreuses délibérations ont été prises pour adapter nos décisions à l'évolution très soutenue des travaux.

Dans les quatre pages qui suivent vous pouvez lire le résumé des principales décisions illustré de quelques photos.

Habitat

Depuis novembre 2005, jusqu'au 31 octobre 2006, comme pour les douze mois précédents, il a été délivré onze permis de construire à usage d'habitation.

En cinq années, le nombre de logements sur la commune a augmenté de plus de soixante.

La demande de terrains à bâtir est toujours soutenue. Mais, les espaces constructibles disponibles vont désormais être rares sur la commune de Louresse.

Plan Local d'Urbanisme

L'enquête publique du plan local d'urbanisme a été réalisée cet été. Quelques observations et réclamations ont été transmises à Monsieur le commissaire enquêteur.

Selon le commissaire enquêteur, aucune demande ou observation n'est de nature à remettre en cause le projet du PLU.

Dans la conclusion de son rapport, Monsieur le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au PLU proposé par la municipalité.

A la réunion de conseil du 6 novembre 2006, les membres du conseil, à l'unanimité, ont adopté le projet du PLU

Assainissement

Le contrôle des assainissements autonomes est une compétence municipale. Elle a été transférée à la communauté de commune au 1^{er} janvier 2006 avec la création d'un « SPANC » (service public d'assainissement non collectif). La « SAUR » a été choisie pour réaliser ce travail.

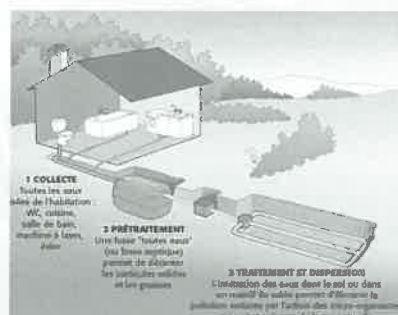
Chaque foyer concerné a été invité à une réunion de présentation le 20 septembre 2006 à la salle des loisirs de Louresse.

Pour Louresse, 178 logements relèvent de l'assainissement autonome.

A fin novembre 2006, 128 vérifications ont été réalisées sur la commune. Trente logements disposent d'un certificat de conformité postérieur à l'année 2004, leurs installations seront vérifiées en 2007 ou 2008. Enfin, vingt logements n'ont pu être vérifiés pour cause d'indisponibilité ou d'absence. De nouveaux rendez vous seront proposés par la « SAUR ».

La visite du technicien permet souvent d'obtenir des conseils pour l'entretien de l'installation. Par exemple, la mise en place d'une simple ventilation de la fosse toutes eaux assure une meilleure pérennité de votre installation.

Rappel d'un schéma Classique d'installation pour un assainissement autonome



Voirie

Le 29 mars 2006, il a été voté 53253 € au budget pour réaliser l'amélioration et l'entretien de la voirie sur l'ensemble du territoire de la commune.

En particulier :

- réfection d'un fossé à la Bournée,
- création d'une fosse au parking de Rochemenier pour permettre des plantations
- aménagement de trottoirs au village de la Bournée.

La Direction Départementale de l'Équipement a effectué la mise à jour du tableau de classement de la voirie communale. Pour Louresse, il est composé de :

- 32 646 m à caractère de chemin
- 6 692 m à caractère de rue
- 1 112 m² à caractère de place

Cette publication est importante puisqu'elle entre dans le calcul de la dotation globale de l'état au profit de la commune.

Le conseil municipal a approuvé le classement de la voirie à l'occasion de la réunion du 16/10/2006.



Aménagement de la traversée du bourg

Dans le cadre de la réflexion du Plan Local d'Urbanisme, il a été décidé de réaménager l'entrée du bourg.

Plusieurs raisons ont rendu évident cette décision :

- la diminution très importante du trafic depuis la mise en service de la déviation
- la succession des accidents au carrefour
- la construction de l'école.

Le rond point dès l'entrée viendra mieux matérialiser le carrefour. La largeur de circulation de la voie principale va être diminuée de deux mètres. Une bretelle spéciale est créée pour desservir la nouvelle école.

Le cœur du bourg sera également plus agréable avec le lien entre le parking de la salle des fêtes et la place de la mairie.

Réalisation et coût des aménagements



Maîtrise d'œuvre réalisée par M. Bruno DUQUOC (architecte), M. François TAVERNIER (paysagiste), le cabinet ONILLON DURET (géomètre) 19 375 € TTC

Terrassement, assainissement eaux usées et eaux pluviales, entreprise BOUCHET d'Yzernay pour un montant de 240 195 € TTC après réajustement du marché.

Les espaces verts, LOIRE PISCINE JARDINS de Doué pour 35 153 € TTC

Depuis la mairie vers la nouvelle école

L'école

La pose de la première pierre a été faite le 7 novembre 2005. Les élèves sont entrés dans leurs nouvelles classes le lundi 6 novembre 2006. Soit seulement douze mois plus tard. Pour un chantier d'une telle importance, c'est une belle performance. Il faut saluer la compétence des entreprises et l'ardeur de tous les intervenants.

13/03/06

Il a été décidé d'enterrer la cuve à fuel de 2500 L.

Les devis complémentaires sont de :

Entreprises JUSTEAU, 1587 € TTC

JOSSE ENERGIE, 1829 € TTC

Equipement en matériel de cuisine de la future école :
l'entreprise BENARD SAS, 35020 € TTC.

Mobilier scolaire, entreprise C.B.S., 4393 € TTC.

Alimentation en eau par VEOLIA, 2092 € TTC

Branchement de France télécom, 422 € TTC

Extension de l'éclairage public par le SIEM, 22796 €

11/07/06

Acceptation du devis de M FERCHAU pour la restauration et la fabrication d'un portail et deux portillons pour 5041 € TTC

16/10/06

Acceptation de deux avenants :

-Lot 11, « électricité et VMC », + 2646 € TTC

-Lot 2, « voirie, réseaux divers », + 19978 € TTC

Le 6 novembre 2006, le conseil décide de réaliser un emprunt de 450 000 € sur 15 ans au taux de 4,10%.

C'est la proposition du Crédit agricole qui a été retenue. Elle offre plus de souplesse dans la gestion des remboursements.

Coût total de l'école	: 875 000 €
TVA récupérable dans deux ans	: - 131 000 €
Subventions à recevoir :	
Conseil général (garderie)	: - 14 500 €
DGE	: - 77 360 €

La Dotation générale d'équipement a été acceptée sur la partie investissement des classes.



26 février 2006



6 mai 2006



18 octobre 2006



2 novembre 2006, le jour du déménagement,
4 jours avant l'arrivée des élèves

Divers

Futur salle de conseil

15/05/06 : Le conseil avait décidé la réalisation de travaux dans la future salle de conseil. Pour assurer la maîtrise d'œuvre, c'est l'offre du cabinet d'architecte « OKA » qui a été retenue. (2152 € TTC)

18/09/06 : L'estimatif des travaux s'élève à 30 498 € TTC avec une variante de 7 534 € . Le conseil demande à M. le Maire de lancer l'appel d'offre.

Salle des fêtes

15/05/06 : La SARL Roux est retenue pour faire quelques travaux dans la cuisine. (814 € TTC)

13/06/06 : La société ADNOV a été choisie pour les travaux de réfection de la salle. (8 638 € TTC)

Musée de Rochemenier

28/11/05 : Le conseil a accepté le devis de la société « Léotot géologie Environnement » pour établir le diagnostic sur la stabilité des roches au musée troglodytique. (777 €)

19/12/05 : L'entreprise PINEAU est chargée de réaliser les travaux d'élargissement de l'escalier principal d'accès au musée. (1 820 € TTC)

Remplacement de 66 hublots par les établissements LIMON. (5 295 € TTC)

30/01/06 : Réalisation de 70 000 dépliant et 4 000 affiches pour la publicité du musée. C'est le devis de «Publigraphic-Ralliement» qui est retenu pour un montant de 4 234 € TTC.

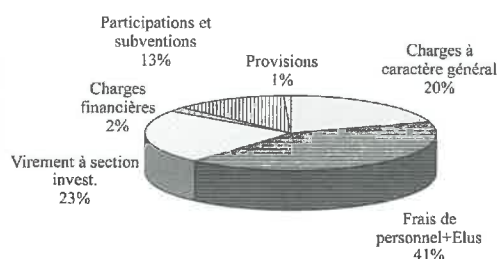
Encourager les démarches environnementales

11/07/06 : Le conseil municipal a décidé de participer à l'action du Pays Saumurois dans le cadre du Contrat Territorial Unique 2006-2009. Ainsi, de petites aides pourront être obtenues par les particuliers qui entreprendront les travaux suivants : installation de panneaux solaires, géothermie, aérothermie, chauffage bois, récupérateur d'eau.

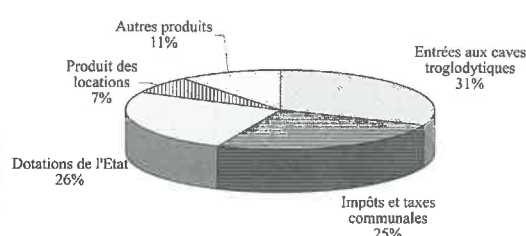
Contrat éducatif local : mise à disposition de locaux et matériels entre la commune et la communauté de commune

16/10/06 : la communauté de commune exerce la compétence de gestion et organisation des contrats éducatifs locaux. Des conventions seront désormais proposées aux communes qui mettent à disposition les équipements et le matériel nécessaire à la réalisation des activités.

Section de Fonctionnement Dépenses



Section de Fonctionnement Recettes



Le montant total du budget de fonctionnement 2006 est de 641465 €
contre 604942 € en 2005.

Cette année il fait apparaître un excédent de 150 000 € .

Avec le report des années précédentes et le retard pris pour la réalisation de certains travaux,
il permet le virement à la section d'investissement de 629 000 €.

Recettes de fonctionnement :

Comme les années précédentes, la principale recette de fonctionnement est celle du musée troglodytique de Rochemenier et représente 31% du Budget

Les prix des entrées pour 2007 seront de :

	Adultes	Scolaires, étudiants
INDIVIDUELS	4.80 €	2,50 €
GROUPES	3.20 €	2,10 €

Le taux des taxes communales est inchangé.

Taux et produit des taxes communales :	Taux	Produit 2006	2005	2004	2003
Taxe d'habitation	9,41%	34 026 €	31279	28992	26630
Taxe foncière sur les propriétés bâties	13,73%	34 407 €	31222	25963	24192
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	25,63%	24 964 €	30653	30013	29603
Taxe professionnelle	9,46%	69 616 €	60752	55748	48237

L'ensemble des taxes communales représente 25% du budget.

Les différentes dotations de l'Etat représentent 26% du budget.

La location des immeubles de la commune représente 7% du budget.

Autres produits 11% du budget.

Les évolutions de recettes de taxe d'habitation et taxe foncière sur les propriétés bâties sont le reflet d'une augmentation importante des logements sur la commune.

L'augmentation de la taxe professionnelle est liée à la bonne activité des entreprises implantées à Louresse.

Enfin, la diminution des produits de la taxe foncière des propriétés non bâties est le fruit d'une décision gouvernementale. En effet la base de calcul a été diminuée de 20% en 2006 pour compenser partiellement les fermiers des effets négatifs de la sécheresse. (la diminution de cette recette pour la commune est compensée par une augmentation de la dotation globale de fonctionnement versée par l'état)

Malgré ces évolutions, la structure des recettes
est sensiblement identique à celle des années précédentes

A propos de la Communauté de Communes



COMMUNAUTE DE COMMUNES
de la région de Doué-la-Fontaine

Une nouvelle piscine

La Communauté de Communes de la région de Doué-la-Fontaine prépare l'avenir de son territoire en investissant dans la construction d'un centre aquatique.

Réalisé par le cabinet d'architectes FORMA 6, de Nantes, le projet s'élève à 4.550.000 €. Il a été voté en mai 2005 par le conseil communautaire.

Il sera situé à la place de l'ancienne laiterie, au lieu-dit « Les Blanchisseries », sur la commune de Doué-la-Fontaine.

Un équipement majeur capable de fédérer un dynamisme et de proposer de nouveaux services aux habitants du territoire.

Plusieurs objectifs sont visés :

- l'apprentissage de la natation pour les scolaires
- les pratiques familiales et de loisirs
- l'entraînement et la compétition
- l'offre touristique du territoire.

Cet équipement disposera :

- d'un bassin de compétition et d'entraînement de 25m x 10m
- d'un bassin ludique équipé de jeux d'eau de 125 m²
- d'une pataugeoire de 25 m²
- d'un toboggan avec bassin de réception de 25 m²
- d'un bain bouillonnant (spa) de 10 m².



Une plage extérieure, d'une superficie d'environ 1500 m², offrira les zones de détente ensoleillées ou ombragées et les espaces dédiés aux jeux de plein air pour les enfants et les adultes.

Le calendrier de réalisation :

Mai 2000 : conclusion de l'étude de faisabilité

2006 : études préalables à la construction

Septembre 2002 : résultat du concours de maîtrise d'œuvre

2007-08 : travaux de construction

2003-2004 : travail sur les incidences financières et fiscales

Printemps 2008 : ouverture au public.

Mai 2005 : décision de réaliser le centre aquatique

Un Office de tourisme intercommunal



Il assure la promotion du territoire de la Communauté de Communes par tous les moyens de communication modernes et par l'accueil professionnel des animatrices.

Office de Tourisme de Doué-la-Fontaine et sa région

Place des Fontaines 49700 Doué-la-Fontaine

Tél : 02 41 59 20 49 - Fax : 02 41 59 93 85

Contrat Educatif Local

Depuis septembre 2003, la Communauté de Communes organise des animations dans le cadre du Contrat Educatif Local.

Ce contrat s'inscrit dans l'offre de loisirs destinés aux enfants et adolescents de 6 à 16 ans. Ils sont réalisés avec de nombreux partenaires : Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, Education Nationale, Caisse d'Allocations Familiales, communes, associations et parents.

Les activités se déroulent sur le temps périscolaire (le midi ou en fin d'après-midi) et sur le temps extrascolaire (le mercredi, les petites vacances). 1500 enfants sont concernés sur le territoire de la Communauté de Communes.

Faire que l'enfant s'épanouisse et devienne acteur de son milieu

La Communauté de Communes de la région de Doué-la-Fontaine souhaite offrir, à chaque enfant ou jeune du territoire, l'occasion de s'initier à des pratiques artistiques ou culturelles et d'être sensibilisé à la richesse de son milieu.

La Halte-garderie

C'est un lieu d'accueil pour les enfants de 3 mois à 4 ans

- Lieu adapté et aménagé pour le bien-être de votre enfant (structures motrices, coin dînette, livres, piscine à balles, jardin...)
- Lieu d'éveil et d'apprentissage à la vie en collectivité, de socialisation avant l'école maternelle
- Pour votre enfant, l'occasion de jouer avec d'autres enfants et de participer à des activités : peinture, collages, comptines, danses...
- Pour vous, parents, l'occasion de vous libérer quelques heures pour un rendez-vous ou des moments de loisirs
- Votre enfant peut être accueilli jusqu'à 16 heures par semaine en fonction de vos besoins

Adresse des locaux : 3 rue de la Sirène - 49700 DOUÉ-LA-FONTAINE

Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 17h.

Inscriptions : contactez Babette LEROUX, directrice de la halte-garderie ☎ 02 41 59 76 98

La Crèche Familiale

La Crèche Familiale est une structure d'accueil des enfants de 2 mois à moins de 4 ans au domicile des assistantes maternelles. C'est un service ouvert aux familles qui habitent ou travaillent sur la Communauté de Communes de la région de Doué La Fontaine.

Il répond au besoin de garde des parents en activité ou en formation professionnelle.



L'encadrement : 14 Assistantes Maternelles sont encadrées par une directrice puéricultrice, une éducatrice de jeunes enfants et un médecin qui assure un rôle de prévention dans la structure.

Adresse des locaux : 3 rue de la Sirène - 49700 DOUÉ-LA-FONTAINE

Horaires : Ouverture des bureaux les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h. Horaires d'accueil des enfants en fonction des besoins des parents.

Inscriptions : contactez Anne LICKEL, directrice de la crèche familiale ☎ 02 41 59 76 98

Ecole de Musique

L'école de musique rayonne depuis 2003 sur le territoire de la Communauté de Communes de la région de Doué-la-Fontaine ; elle est installée dans l'ancienne école Jean Mermoz à Doué-la-Fontaine : en 2004, 112 élèves et 111 adultes en ateliers y sont inscrits.

Les activités suivantes y sont proposées :

Cours collectifs

Formation musicale : 1^{er} et 2^{ème} cycle

Eveil instrumental

Chorale d'enfants

Musique d'ensemble

Cours individuels

Piano, guitare classique, guitare basse, orgue, synthétiseur, accordéon, flûte à bec, flûte traversière, guitare musique actuelle, violon, batterie percussions, trompette, atelier de djembe, saxophone, clarinette, trombone.

Eveil musical (rythme, écoute, chant)

Pour les enfants de 5 à 7 ans scolarisés en grande section de maternelle ou en cours préparatoire (rythme, écoute, chant,...).

Ateliers

Orchestre Sirocco

Chorale Troglodissimo

Doué Jazz Band

Atelier de musique et danses traditionnelles



Informations pratiques :

Ecole de musique

23 avenue Jean Mermoz (face au collège Lucien Millet) - 49700 Doué-la-Fontaine

tél : 02 41 59 15 85

Président : Monsieur Rodolphe BARDET

Directeurs : Messieurs BAGOURD et COUTANT

Retrouvez ces infos sur www.cc-douelafontaine.com et dans la revue «découvrir» qui paraît deux fois par an en juin et en décembre

Communauté de Communes de la région de Doué la Fontaine

19 rue de la providence 49700 DOUE LA FONTAINE ☎ 02 41 83 11 80

Le Pays Saumurois soutient les entreprises dans leurs démarches de développement



1, place justice de paix
49700 DOUE LA FONTAINE
Tél 02 41 59 71 95
e.mail contact@pays-saumurois.fr

Le tissu économique du Saumurois s'appuie sur un réseau de très petites entreprises (moins de dix salariés). Elles sont confrontées à des pressions concurrentielles de plus en plus fortes, à l'évolution de la réglementation (normes, durée de travail...), à une demande exigeante en terme de délai, de qualité, de prix. Pas toujours préparées, elles peuvent rencontrer des difficultés d'adaptation à cet environnement et compromettre ainsi leur développement.

Afin de soutenir ces entreprises dans leur démarche de développement, le Pays Saumurois contribue à l'amélioration de la productivité des entreprises, favorise le renforcement de la compétitivité sur leurs marchés et facilite l'émergence de nouveaux projets de développement par :

- Le financement de pré-diagnostics et diagnostics pour les entreprises de moins de 10 salariés
- Le versement d'une subvention pour investissements matériels et immatériels (20% du montant des travaux plafonnés à 7600 €) conditionnés par la réalisation préalable d'un diagnostic.

Pour tout renseignement, les entrepreneurs peuvent contacter le Pays Saumurois.



Les démarches environnementales chez les particuliers encouragées

Pays Saumurois, Communauté de Communes de la région de Doué-la-Fontaine et communes s'engagent dans le soutien aux énergies renouvelables et à la récupération d'eau chez les particuliers.

Après l'engagement des collectivités dans le chauffage au bois-énergie (centre aquatique communautaire, lotissement de Forges), un prolongement est proposé aux particuliers qui souhaitent se lancer dans une démarche de développement durable

Objectif : Promouvoir les moyens de chauffage ou de production d'eau chaude fonctionnant grâce à des énergies renouvelables, valoriser la filière bois-énergie dans une logique de circuit économique court et de développement local, économiser la consommation d'eau en récupérant l'eau de pluie.

Les montants des subventions

- Chauffe eau solaire : 12.5% plafonné à 500 €
- Chauffage solaire : 12.5 % plafonné à 1250 €
- Pompe à chaleur : 12.5 % plafonné à 625 €
- Chauffage central bois : 12.5 % plafonné à 625 €
- Citerne de récupération d'eau de pluie : 12.5 % plafonné à 250 € pour usage d'arrosage et 500 € pour usage domestique.

Pour tout conseil : Benoit Picard. Les formulaires de demandes de subventions sont à retirer au Pays Saumurois. Le formulaire de demande est aussi en ligne sous www.cc-douelafontaine.com.

Informations sur le programme local de l'habitat (PLH) proposé dans le Saumurois

Amélioration des logements manquant de confort

Cette opération vise à réhabiliter le patrimoine bâti vétuste pour les propriétaires occupants, actifs ou retraités. Des subventions sont octroyées par l'ANAH (Agence Nationale d'Aide à l'Habitat) et par le SMSDS (Syndicat Mixte du Shéma Directeur du Saumurois). Pour les travaux concernant l'adaptation d'un logement à des occupants à mobilité réduite, il peut y avoir également une participation financière des caisses de retraite. Pour les propriétaires bailleurs, L'ANAH et le SMSDS subventionnent les travaux. Selon l'engagement de location, les aides peuvent être de 70 % du montant des travaux dans la limite d'un certain plafond

Renseignez-vous !

Le PACT 37 est votre interlocuteur pour tout renseignement ou conseil

Tel. : 04 47 98 33 44 Mme Laclavetaire se déplace sur Rendez-vous.

Investissement dans le locatif

Dans le cadre d'un « Programme d'intérêt général » visant à remettre sur les marchés de la location des logements vacants, des aides financières exceptionnelles sont disponibles. Pour les particuliers qui souhaitent réhabiliter un logement en vue de location. La société URBANIS a été mandatée pour effectuer gratuitement l'étude technique, le montage financier du projet ainsi que les demandes d'aide.

Contactez URBANIS !

Du lundi au vendredi Tél. 02 41 88 32 82

Un conseiller se déplace pour tous les conseils

Appel à volontariat pour le logement des jeunes, apprentis, stagiaires ou saisonniers

Une bourse au logement a été créée par le SMSDS afin de mettre en relation des propriétaires de logements disponibles, même sur des périodes très courtes et des jeunes qui ont un besoin temporaire de logement en échange d'un loyer modéré ou de menus services.

Un accompagnement est possible pour faciliter la relation locative avec l'établissement d'une convention

N'hésitons pas à nous impliquer pour faciliter les conditions de formations des jeunes sur notre territoire, une chambre disponible quelques mois peut dépanner un stagiaire.

Renseignements auprès de :

Médiation Habitat

25 Quai Carnot 49400 SAUMUR

Tél. : 02 41 40 45 56

Autres aides concernant l'habitat



Tout projet de construction ou de rénovation d'un habitat visant à respecter l'environnement et à maîtriser les dépenses énergétiques peut-être étudié en détail par les permanents de l'association ALIZEE

Au point Info Energie à la mairie de Saumur

Tous le 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois.

Permanence de 14h à 18 h

Tél : 01 41 18 01 08 email : pie49.alisee@wanadoo.fr - Site internet : www.alisee.org.

Cette association organise chaque mois une visite de maison utilisant des énergies renouvelables. Tous les mardi Après-midi et chaque 1er samedi du mois, possibilité de visiter une maison bioclimatique en Mayenne.

Tél. : 02 43 06 18 24

Les crédits d'impôts portent sur l'achat de matériels certifiés mis en place par des entreprises agréées. Le montant plafond des dépenses prises en compte (chiffres valables du 01/2005 au 31/12/2009) sont :

- 8000 € pour une personne seule
- 16000 € pour un couple soumis à l'imposition commune
- + 400 € par enfant à charge

La Région Pays de Loire s'est engagée sur des compléments de financement.

En Bref

- Chaudière à basse température 15% de crédit d'impôt
- Chaudière à condensation 25 à 40 % de crédit d'impôts
- Matériaux d'isolation thermique 25 à 40 % de crédit d'impôts
- Appareils de régulation de chauffage : 25 à 45 % de crédit d'impôt
- Equipement de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable (dont les poêles à bois et les inserts) 50 % de crédit d'impôt
- Installation d'un système solaire combiné eau chaude et chauffage : Crédit d'impôt 50 % du montant du matériel TTC + 1000 € d'aide région pour l'installation
- Installation d'un système solaire chauffe-eau sanitaire : Crédit d'impôt de 50% sur la montant du matériel TTC et aide de la région de 400 € pour l'installation.

Prenez Rendez-vous auprès d'un conseiller au Point-Info-Energie : 02 41 18 01 08

Définition du crédit d'impôt

Disposition fiscale permettant aux ménages de déduire de leur impôt sur le revenu une partie des dépenses réalisées pour certains travaux d'amélioration énergétique portant sur leur résidence principale. Si ce crédit d'impôt est supérieur au montant de l'impôt dû, l'excédent est remboursé au ménage, c'est le cas notamment des ménages ne payant pas d'impôt.

Les emplois familiaux de l'AIE

Les emplois familiaux représentent un potentiel d'emplois non négligeable.

Depuis de nombreuses années et par son statut d'Association Intermédiaire, l'Antenne Information Emploi (AIE) a acquis une grande expérience dans ce domaine.

L'AIE reste attentive aux besoins

- de travaux ménagers (ménage, repassage, préparation des repas, nettoyage de vitres),
- de jardinage (tonte d'une pelouse, taille d'une haie ou d'un arbuste, bêchage, nettoyage d'une clôture),
- de garde d'enfants.

Pour assurer les tâches proposées, l'AIE

- établit un contrat de travail avec un demandeur d'emploi,
- signe un contrat de mission auprès du client en spécifiant la tâche, les heures demandées et le lieu de l'activité,
- verse le salaire,
- cotise auprès des organismes,
- adresse, au client, la facture correspondant aux heures réalisées.

Les missions peuvent être ponctuelles ou régulières (exemple : 4 heures par semaine tous les mois).

Déduction des impôts

L'AIE est agréée pour délivrer un certificat de déductibilité ; c'est-à-dire que 50% du montant de la facture peut être déduite de vos impôts dans la limite du plafond en vigueur dans le cadre des emplois familiaux.

A titre d'exemple :

Un Douessin ayant employé une personne par le biais de l'AIE durant 20 heures par mois pendant 11 mois, soit 220 heures au tarif de 13,31 €, aura versé dans l'année 2 928,20 €. Il pourra déduire de ses impôts sur le revenu la somme de 1 464,10 €.

L'AIE professionnalise ses salariés « assistante de vie » dans le secteur des services aux personnes.

L'objectif principal est de qualifier les personnes dans le secteur des services aux personnes et plus précisément au poste d'assistante de vie en développant l'alternance entre la formation et les mises en situation de travail des salariés.

Cinq personnes bénéficient de cette formation de mai 2006 à février 2007.

Tous renseignements complémentaires
peuvent être obtenus auprès de
Marlène BROISIN ou Agnès CHAMBET
à l'Antenne Information Emploi
Place Flandres Dunkerque
DOUE LA FONTAINE
au 02 41 59 75 18.



PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Notre patrimoine a de l'avenir

Permanences architecturales et paysagères gratuites pour tous

Le Parc naturel régional, en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) du Maine-et-Loire, a mis en place des **permanences gratuites** assurées par un architecte-conseil, pour les **particuliers** et les collectivités qui envisagent des travaux de restauration, d'extension, de construction ou d'aménagement paysager sur le territoire du Parc.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec notre architecte dès que vous avez l'intention de construire ou de rénover.

Les permanences se déroulent :

- à la Maison de Pays de **BEAUFORT-EN-VALLÉE** tous les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis après-midi de chaque mois de 9h à 12h
- à la Mairie de **DOUÉ-LA-FONTAINE** (Salle rue des Halles) tous les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis après-midi de chaque mois de 14h à 17h

**Pour prendre rendez-vous, contacter M. Michel THOMAZEau
au CAUE de Maine-et-Loire : 02 41 22 99 99**



Parc naturel régional Loire Anjou Touraine

Notre patrimoine a de l'avenir

1 000 amandiers pour nos paysages de demain

Dans le cadre de leur mission de valorisation des paysages, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et le CPIE Touraine-Val de Loire se mobilisent pour la sauvegarde de l'arbre dans le paysage.

Ils vous proposent ainsi d'agir concrètement en participant à la campagne de **replantation d'amandiers**.

Les objectifs

- Maintenir un élément de notre identité culturelle
- Agir pour le maintien de la qualité de nos paysages

Qui peut bénéficier des plantations ?

Les collectivités et les particuliers

Comment ?

- Mise en place d'une production locale d'amandiers
- Sélection des demandes de plantation sur la base de critères géographiques et paysagers
- Plantation des arbres par les demandeurs

Quel territoire ?

- En 49 : communes du PNR au sud de la Loire
- En 37 : communes du PNR des cantons de Chinon, l'Île-Bouchard, Richelieu et, en partenariat, communes de la Communauté de communes de Sainte-Maure-de-Touraine



Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine - 7, rue Jehanne d'Arc 49730 Montsoreau
Tél : 02 41 53 66 00 - Fax : 02 41 53 66 09 - Site web : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Une garantie d'origine, d'authenticité, d'artisanal et de naturel.

"Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine" est une marque, au même titre que Danone, Renault,... Elle peut être attribuée à **des produits, services** ou savoir-faire qui expriment les valeurs défendues par les Parcs ("le naturel", "l'authenticité", "l'origine", "la place de l'homme") et qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable.



La vannerie est le premier savoir-faire marqué par le Parc en 1998.

En 1999 et 2000, deux autres chartes qualités ont été rédigées



En 2002, quatre restaurateurs de **fouées** du Saumurois ont reçu la marque "**Produit du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine**". Leur produit, la fouée, est un petit pain doré, creux sans mie, moelleux, cuit au feu de bois. Le caractère patrimonial du restaurant, la personnalisation de l'accueil, la connaissance du produit et de son histoire, ses qualités gustatives (cuisson au feu de bois, saveur, moelleux) sont autant de critères que les restaurateurs s'engagent à respecter pour la qualité de leur produit.

Restaurateurs de fouées :

- Les Caves de la Genevaie

Rochemenier
49700 Louresse
Tél : 02.41.59.34.22
Fax : 02.41.59.31.12

- Le Caveau

Place du Champ de Foire
49700 Doué-la-Fontaine
Tél : 02 41 59 98 28
Fax : 02 41 59 85 79

- Le Moulin de Sarré

Sarré
49350 Gennes
Tél : 02 41 51 81 32
Fax : 02 41 51.81.90

- La Cave aux Moines

Préban
49350 Chênehutte-les-Tuffeaux
Tél : 02.41.67.95.64
Fax : 02.41.38.75.75

Votre contact Parc naturel régional Loire Anjou Touraine :

Sylvie Nicolas : s.nicolas@parc-loire-anjou-touraine.fr

Virginie Briand : v.briand@parc-loire-anjou-touraine.fr

La Malle à Jouer



La Malle à Jouer est un accueil de loisirs itinérant pour les enfants de 3 à 12 ans, antenne du centre de loisirs de Soulangier à Doué-la-Fontaine.

Francine Poupelard est la coordinatrice de l'action. L'encadrement est assuré par Christelle Luneau (directrice adjointe), Maud Coulot (animatrice), ainsi que par des parents bénévoles, très impliqués dans cette activité.

Pour cette action, la commune de Louresse est jumelée avec celle de Denezé depuis 2004 : la Malle à Jouer se rend donc à Louresse les mois pairs et à Denezé

les mois impairs, toujours le premier mercredi du mois, de 14h30 à 17h30.

Des jeux de société, d'extérieur, des jouets, mais aussi des pôles voitures, constructions, poupées, dînette... sont à la disposition des enfants. Des jeux collectifs sont également organisés. Une activité manuelle leur est proposée chaque mois et l'après midi se termine autour d'un goûter.

Le 7 février, les enfants fêteront carnaval en confectionnant un masque vénitien. Le 7 mars, un temps fort « découverte musicale » sera proposé sous la forme de deux ateliers menés par un intervenant.

Au cours de l'année 2005 /2006, la fréquentation de la Malle à Jouer a progressé avec une moyenne de 24 enfants, dont 15 enfants de Louresse. Depuis la rentrée, 26 enfants sont venus prendre part aux activités en octobre et 21 en novembre, avec respectivement 17 et 15 enfants de la commune de Louresse.



Les Ados

Sur les 36 journées proposées, 32 jeunes y ont participé. En moyenne, il y a 6 jeunes à chaque rencontre. Il y a eu 13 nouveaux arrivants pour la plupart âgés de 11 à 12 ans.

Les activités qui ont mobilisé le plus de jeunes sont les sorties bowling, laser games, les soirées repas et jeux, le projet alimentation. Peu de jeunes sont attirés par les activités manuelles ou sportives proposées.

Deux minis camps sont partis cet été au bord de la mer dans le même camping à St Jean de Monts.

Un camp en semi autonomie pour des jeunes de 14 à 16 ans du 11 au 15 juillet.

L'idée de partir sans animateur a émergée tardivement (fin avril), c'est pourquoi il n'a pas été question de partir en totale autonomie. De plus au fur et à mesure des rencontres le groupe s'est rendu compte des enjeux d'un tel départ et a lui-même émit le souhait d'un accompagnement sur place. Six étaient concernés par ce projet, le groupe est resté solidaire et tous les jeunes étaient présents à chacun des rendez-vous.

Le bilan de ce séjour est très positif autant du côté des jeunes qui se sentent prêts à repartir l'année prochaine, que du côté du camping qui est prêt à les accueillir de nouveau. Les propriétaires ont été agréablement surpris par la politesse des jeunes et leur respect des jeux.

Le deuxième séjour concerne les plus jeunes avec l'arrivée de nouveaux tout juste âgés de 11 ans.

Le groupe s'est constitué tardivement dont l'importance des rencontres fin juin et début juillet pour consolider ce groupe. 10 sont finalement partis.

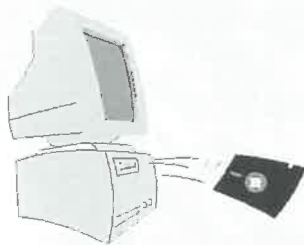
Au cours du séjour, les jeunes ont créé un lien avec une dame âgée installée sur l'emplacement voisin. Celle ci donnait le journal tous les jours et ce fut l'occasion de débattre autour de l'actualité même si au départ, l'intérêt était sportif...

Les jeunes sont ravis des activités qu'ils avaient choisies : kayak de mer et océanile.

Le bilan de ce séjour est très positif autant du côté des jeunes qui veulent refaire du kayak que du côté du camping.

Renseignements Centre social Place Jean Dima 02 41 59 77 09 auprès du nouvel animateur Xavier

L'espace multimédia



A Doué La Fontaine, place Flandre Dunkerque, l'espace multi média accueille tout public de 15h à 18h, du mardi au vendredi. Il est possible d'utiliser les ordinateurs avec l'aide du permanent et moyennant une adhésion de 5 €/an au centre social. Des séances d'initiation sont proposées régulièrement en soirée.

Le centre social propose ces formations aux communes environnantes.

Ainsi sur Louresse, il serait possible d'organiser des groupes de 6 personnes et d'utiliser le matériel informatique de l'école primaire. Il s'agirait de s'initier à l'environnement Windows, de découvrir le mail et internet. Quatre séances de 2 heures sont proposées sur un mois à prévoir selon les participants, en soirée ou le mercredi après midi. Le coût serait de 30 € avec une adhésion de 5€ au centre social (qui donne accès librement à l'espace multimédia de Doué).

Si vous êtes intéressés, faites vous connaître auprès de la mairie de Louresse.

RIP Louresse Rochemenier / Dénézé sous Doué



Ecole Alexandre Pain
8, rue principale
0241593133
ce.0490707c@ac-nantes.fr

Ecole Les blés d'or
1, rue principale
0241597892
ce.0490445t@ac-nantes.fr

<http://ec-louresse-deneze-49.ac-nantes.fr>

◆ Effectifs

Le RPI ayant bénéficié de l'ouverture d'un poste d'enseignant supplémentaire à la rentrée 2006, chaque école dispose désormais de 3 classes réparties comme suit :

	Dénézé						Louresse Rochemenier				
	Magali Métivier		Matthieu Huet		Cécile Avry		Mélanie Huvelin		Sophie Vivion		Alain Pereira Baptiste Prono
	PS1	PS2	MS	GS	GS	CP	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2006/2007	6	20	18	7	9	11	6	20	12	16	21
	26		25		20		26		28		

TOTAL : 146

◆ Inscriptions :

Pour toute nouvelle inscription en maternelle, veuillez vous adresser à l'école de Dénézé, munis des pièces suivantes : photocopie du livret de famille, carnet de santé.

◆ Transport

Le transport scolaire organisé entre les deux écoles est gratuit pour les familles habitant dans les communes de Louresse et de Dénézé.

◆ Restaurant scolaire : Prix du repas 2.50 €

En cas d'absence de votre enfant, veuillez prévenir la cantinière avant 10 h.

Tél. 0241593376 (Louresse) / Tél. 0241597289 (Dénézé)

◆ Garderie

Un service de garderie est à votre disposition le matin de 7 h 30 à 8 h 35 et le soir de 16 h 15 à 18 h 30. A Louresse, la garderie est gratuite le soir de 16 h 15 à 16 h 45 pour les familles ayant un enfant dans les deux écoles du RPI.

Prix de la 1/2 journée : 1,89 €

◆ Sorties scolaires 2005-2006

- Animation autour des fruits et des légumes avec une intervenante de « Terre des sciences » à l'école : PS1/PS2, R. Lecointre - Dénézé

- Visite du Moulin de Sarré : MS/GS M. Huet - Dénézé

- Sorties scolaires autour de la découverte des métiers (caserne des pompiers, Ecole Nationale d'Equitation, zoo de Doué, boulangerie de Louresse) : GS/CP, C. Avry - Dénézé

- Rencontres sportives USEP, Piscine, Concerts éducatifs de l'Orchestre National des Pays de la Loire (Angers: Théâtre Chanzy et Théâtre du ralliement) : CM1, S. Vivion ; CE2/CM2, A. Pereira - Louresse

Création du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVS)

Afin d'améliorer la gestion du RPI, il a semblé souhaitable de créer un Syndicat Intercommunal entre les municipalités de Louresse et de Denezé.

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Louresse Rochemenier et Denezé sous Doué ou SIVS, a été créé pendant les vacances d'été 2006.

Un comité de 8 membres a été élu par les conseillers municipaux, qui a élu lui-même un bureau ; il s'agit de

1 président : Mr Christian BOISSEAU Louresse

1 vice Président : Mr Jean Marie Métivier Denezé

1 secrétaire : Mme Maryline MARTIN Louresse

Les 5 autres membres sont : Mrs METIVIER Germain, Maire de Louresse - GIRARD Jean, Maire de Denezé - AUMOND Alain, conseiller municipal de Louresse - LAROCHE Jean Jacques, conseiller municipal de Denezé et Mme METIVIER Martine, Adjointe de Denezé.

Cette nouvelle organisation permet d'unifier les budgets de fonctionnement. Elle sera effective au 1^{er} janvier 2007.

Les statuts de ce syndicat ont été présentés aux délégués de parents et aux enseignants lors du premier conseil d'école.

CEL ou Contrat Educatif Local

Comme nous le précisons précédemment, dans la rubrique communauté de communes, des activités CEL sont proposées. Le but de ces contrats, est de donner à chaque enfant ou jeune du territoire, l'occasion de s'initier à des pratiques artistiques et culturelles

Ces activités se déroulent sur le temps périscolaire (le midi ou en fin d'après-midi) et sur le temps extrascolaire (le mercredi, les petites vacances). 1500 enfants sont concernés sur le territoire de la Communauté de Communes.

Des intervenants de qualité sont choisis d'une manière générale.

Les objectifs des CEL

- développer la sensibilité, la curiosité et la créativité par l'accès aux pratiques artistiques et culturelles.
- connaître son corps et le maîtriser par diverses activités physiques et sportives et d'éducation à la santé.
- développer l'inventivité, les aptitudes logiques notamment par la pratique de jeux individuels et collectifs.
- apprendre à vivre en collectivité et à être citoyen

Contrat éducatif local 2006-2007

- Découverte sportive
- Art et Culture
- Environnement et Citoyenneté
- Echange et Rencontre

Les activités proposées sur les communes Louresse, Denezé et Brigné sont :

- Pour les vacances de la toussaint : du théâtre, de la prévention routière et de la sculpture
- Pour les vacances de février : de la cuisine, de la poterie et de la danse contemporaine
- Pour les vacances d'avril : découverte sportive et théâtre ados avec la compagnie Patrick Cosnet.
- Des ateliers peinture sont également proposés les mercredi matin par cycle de deux mercredis.

C'est une quarantaine d'enfants qui ont participé aux ateliers pendant les vacances de la toussaint pour les trois communes.

*Association Sportive des Villages Réunis OMNISORTS rassemblant les communes de
« AMBILLOU CHATEAU, BRIGNE, GREZILLE, LOUERRE,
LOURESSE ROCHEMENIER, NOYANT LA PLAINE »*

La mission de l'ASVR est de proposer et de soutenir les différentes sections sportives. Nous sommes donc fiers et heureux de dynamiser quatre disciplines.

- **section V.T.T. :** sorties à vélo et marche
- **section GYMNASTIQUE :** cours pour jeunes et adultes
- **section FOOTBALL :** la pratique du sport collectif
- **section TENNIS DE TABLE :** un sport individuel et collectif en compétition

Depuis début septembre, le sport a repris. Chaque section a rassemblé ses encadrants et démarré ses compétitions. Les effectifs sont satisfaisants dans quasiment toutes les sections, excepté le VTT qui enregistre un petit désintéressement du côté jeunes (simplement lié au déficit de bénévoles pour encadrer cette pratique). Chers parents, il faut savoir que pour réaliser n'importe quelle activité, elle doit être entourée. Nous acceptons toutes nouvelles personnes souhaitant s'investir dans une section ou une autre, transmettez le autour de vous, nous sommes à votre écoute. Déjà, merci à ceux qui viendront nous rejoindre.

Toutes nos sections se portent bien financièrement. Chacune s'active à réaliser des manifestations afin de faire face aux besoins. (bravo pour ces efforts !) Par contre, nous rencontrons des difficultés d'implications de tous les membres et aussi des parents lorsqu'il s'agit d'une animation collective « ASVR Omnisport ». Dommage, car il s'agit bien là d'une volonté de se regrouper et en même temps d'en partager le résultat, qu'il soit financier mais aussi celui d'une soirée conviviale entre sportifs et amis de toutes les sections.

*Appel ! Si des personnes ont de bonnes idées neuves de manifestations
pouvant correspondre à tous nous sommes à leur écoute.*

Un remerciement très sincère, à tous les bénévoles engagés autour de nos joueurs (encadrement, buvette, et aussi supporters indispensables pour la convivialité)

Pour cette nouvelle année 2007, qu'elle perpétue l'effort de la pratique du sport, dans le respect du copain et de ceux qui encadrent et continue à procurer joie et bonheur indispensables à l'épanouissement de chacun. Très bonne année sportive de la part de tous les membres de l'ASVR.

Vos contacts :

Football : Franck reignier - 02-41-59-34-52
Marc Ogereau - 02-41-59-92-77

VTT / Marche : Joël Charbonnier - 02-41-59-31-80
Jean-Pierre Mérand - 02-41-59-33-37

Gymnastique : Annette Leray - 02-41-59-35-91
Marie-Dominique Juin - 02-41-59-95-72

Tennis de table : Fabrice Marolleau - 06-18-12-55-79
Gilles Angebault - 06-74-46-02-39



*Quelques rendez vous à retenir même
si les dates ne sont pas
définitivement arrêtées.*

- galette des rois 14 janvier 2007
- rando des loups 18 mars 2007
- tournoi de foot mi mai 2007

Depuis début septembre, la saison a débuté avec quelques changements. Nicolas EON qui exerçait la fonction d'entraîneur depuis trois ans a décidé au mois de mai de proposer ses services dans un club voisin. Nous le remercions d'avoir accompli sa mission de façon agréable pour tous avec des résultats très honorables.

Nous avons rencontré Ludovic DUDOIT, en provenance d'Angers. Avec un bon nombre d'années à son actif, comme joueur, puis entraîneur, il correspond à nos attentes.

Les trois équipes seniors font un très bon démarrage de championnat. Elles caracolent toutes trois avec le haut du tableau « événement notoire au club ».

Bonne continuation à tous les joueurs, pour leur présence et efficacité dans le jeu et à notre entraîneur pour l'implication dans sa mission



L'équipe seniors «C» 2006/2007

DEBUTANT – POUSSINS – BENJAMINS



L'équipe poussins 2006/2007

Nous avons 2 équipes débutants, 3 équipes poussins et 1 équipe benjamins. Ces équipes sont constituées avec exclusivement des joueurs de la section. Le début de championnat se déroule agréablement. Nous demandons seulement aux parents de nous aider pour régler de temps en temps quelques petits débordements.

Les entraînements sont assurés le mercredi après midi par Jean-Noël Bousseau

CATEGORIES 13 , 15 et 18 ans

Comme les deux années passées et pour encore un an, après cette saison, nous sommes en groupement avec DOUE LA FONTAINE. Les jeunes sont répartis dans six équipes différentes. Cette organisation permet à chacun de jouer au niveau correspondant à ses aptitudes. Nous constatons une nette amélioration pour l'accompagnement des parents aux transports pour les matchs. Cela est très apprécié par les dirigeants. Pour ces trois catégories, les entraînements se déroulent à Doué la Fontaine le mercredi après midi pour les 13 ans et le vendredi soir pour les 15 et 18 ans. Financièrement nous ne pouvons assurer deux navettes par semaine. Nous avons supprimé celle du mercredi (moins d'effectifs 13 ans) et mis en place un service de transport le vendredi soir (+ de 15 et 18 ans). Merci aux parents concernés qui s'organisent entre eux le mercredi.

LES LOISIRS

Le groupe est constitué d'une vingtaine de joueurs. Les particularités du championnat « loisirs » sont : l'absence de classement et le déroulement des matchs en trois tiers temps. Les deux premiers pour jouer et le troisième pour festoyer. Le tout dans une bonne ambiance.



L'équipe seniors «B» 2006/2007

ARBITRES ET DIRIGEANTS

Un changement de personne dans notre corps arbitral. Sébastien AURIEUX est venu renouveler nos membres. Il a obtenu son diplôme d'arbitre officiel. Avec Philippe JOUBERT nous avons deux arbitres officiels. Nous sommes ainsi en harmonie avec les règlements de la ligue de football.

Chaque week-end nous pouvons compter également sur plusieurs arbitres et plus de vingt dirigeants bénévoles pour encadrer l'ensemble des équipes et assurer l'intendance.

Nous remercions toutes ces personnes pour leur engagement et leur dévouement au football.

EQUIPEMENTS



L'équipe seniors «A» 2006/2007

Depuis une saison maintenant, nous disposons de vestiaires beaux et fonctionnels. Nous les entretenons au mieux avec la participation des joueurs. Nous réalisons un nettoyage hebdomadaire du sol. A l'extérieur, nous avons mis à la disposition des joueurs une plate-forme de lavage des chaussures (obligatoire pour tous les joueurs).

Tous les ingrédients sont réunis pour réussir une bonne pratique du foot. A tous, éducateurs, dirigeants, arbitres, bénévoles de buvette, supporters et joueurs, nous souhaitons de

garder beaucoup d'enthousiasme en participant de notre mieux. Ainsi nous continuerons à construire notre belle pyramide sportive qu'est le FOOTBALL. Très bonne année 2007 avec la santé et du bonheur avec le sport.

Pour le bureau du football :

Franck Reignier Tél : 02 41 59 34 52

Marc Ogereau Tél : 02 41 59 92 77



ASVR Section Tennis de Table

Après une bonne saison 2005/2006 où deux équipes ont réussi à monter, nous sommes repartis cette année avec un effectif de 50 licenciés.

Nous avons cinq équipes engagées en championnat départemental : 2 - D2, 2 - D3 et 1 - D4.

Du nouveau pour l'entraînement :

- L'entraînement des jeunes se fait en trois groupes, le mardi soir de 18h00 à 19h00 encadré par Daniel Charny, le mercredi de 14h00 à 15h00 avec Grégory Bécot et le vendredi soir pour les juniors avec Daniel Charny. Pour les seniors, séance d'entraînement plus soutenue avec Daniel Charny le mardi soir et le vendredi soir.



Le bureau

Président:	MAROLLEAU Fabrice
Vice-président :	LEFOLL David
Secrétaire :	ANGEBAULT Gilles
Secrétaire Ad.:	EZECHIEL Fabrice
Trésorier :	GUINOISEAU David
Trésorier adjoint :	THIRIAU Marcel
Responsable jeunes :	GUINOISEAU David LANGLOIS Franck



Le concours de belote aura lieu le 20 janvier 2007 à 20h00 au foyer rural d'Ambillou-Château. Nous vous invitons cordialement à cette soirée.

Horaires entraînement :

Jeunes : mardi de 18h00 à 19h00
 mercredi 14h00 à 15h00
 vendredi 19h00 à 20h30
Seniors : mardi et vendredi 20h30

*Les membres de la section tennis de table
vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2007.*

ASVR section Gym/Danse Modern'Jazz



Pour la seconde année, Thierry POIDEVIN assure les rendez-vous gym/danse, pour petits et grands.

La connaissance de son art, donne à chacune la possibilité de suivre les séances sur différents rythmes musicaux. Parfois, avec quelques outils pour mieux façonner les figures, il nous fait évoluer.

C'est un sport à part entière, entraînant l'équilibre et la vitalité de tout son corps.

Pour les enfants de 5 à 9 ans, qui sont 12 cette année ; le rendez-vous est à LOUERRE, tous les mercredis à 17 heures.

Et pour les adultes, qui sont 28 à ce jour ; cela se passe à AMBILLOU, le jeudi soir de 16h45 à 20.

Petit aparté à l'ASVR, Marie Hélène GUILLAN propose à partir d'un engagement trimestriel d'environ 70 euros ; la pratique d'un art martial le TAI CHI CHUAN. Par petit groupe de 7 personnes maximum, le mercredi à 10h45 à LOUERRE (pour plus de renseignements sur les dispositions à prendre, contacter M. MARCHAND Claude Henri au 02 41 59 34 33, seulement si vraiment intéressé. Merci.)

Ce sport, non violent peut-être pratiqué par tous, hommes ou femmes, jeunes ou moins jeunes (de 5 à 77 ans...)

Bonne année de détente et de vitalité, pour 2007.

Le Bureau :

Annette Leray - Tél. : 02 41 59 95 72

Marie Dominique Juin - Tél. : 02 41 59 95 72

ASVR section VTT/Marche

L'année 2006, se termine et il est temps de faire le bilan. La section a vu des départs et de nouveaux licenciés, comme chaque saison.

La nouveauté est l'arrêt de l'école de VTT, à la reprise de cette saison. En effet, Frédéric FAUCILLON, a démissionné de ses fonctions d'animateur bénévole ainsi que du poste de secrétaire de la section. Il a créé son activité professionnelle en tant qu'animateur sportif. Il va de soi, qu'il ne pouvait plus continuer au sein de notre section.

Nous lui souhaitons bien sûr bonne chance !

Le 19 mars dernier, nous avons réalisé notre 8ème rando des loups à GREZILLE (point de départ de nos circuits depuis 2 ans, apprécié par les bénévoles). Celle ci a de nouveau remporté un vif succès avec plus de 700 participants (268 VTT et 430 marcheurs).

En VTT, 5 distances étaient proposées, 15-30-45 Kms et pour les masters 65 et 75 Kms.

En marche, 4 distances 8-15-20 et 26 kms.

Pour réaliser cette manifestation, nous avons eu le précieux coup de main de 50 bénévoles et des membres du comité des fêtes de GREZILLE, et ce, pendant deux jours. Grand merci à tout ce généreux monde.

Fort de ces expériences, nous repartons pour une 9ème rando des loups, même lieu, mêmes distances.

Le 18 mars 2007

Le reste du temps, nous effectuons des sorties, le week-end, sur des randos proposées et organisées par d'autres clubs.

Les sorties amicales du jeudi soir, se déroulent d'avril à septembre. (départ 19 h, place des tilleuls à Ambillou-Château)

Une fois par mois, une sortie à l'extérieur est organisée (circuit Vallée de l'aubance, Beaulieu sur Layon, etc.)

Meilleurs vœux à tous, pour 2007.

Le Bureau



« Au camping des flots bleus »

- La commission Jeunesse et Petite Enfance Louresse/Dénézé a organisé sa 8^{ème} édition théâtrale à la salle des loisirs.
- Deux représentations ont affiché complet avec un spectacle plein de sel proposé par la troupe de Coron.



« Au camping des flots bleus » comédie en 3 actes d'Yvon Tabouret a embarqué le public à bord d'un fameux navire mené par un drôle d'équipage. Le capitaine est bon enfant et ses matelots ont tous des caractères bien affirmés. Dans ce camping bord de mer, chacun vit sa vie et l'ambiance est tout ce qu'il y a de plus familial. Jusqu'au jour où débarque un nouvel estivant plutôt mauvais coucheur, puis une campeuse du genre bohème... la femme de ménage qui n'a pas les mains ni la langue dans ses poches est le premier témoin des phénomènes étranges qui se produisent autour des sanitaires.



Un théâtre de boulevard typique truffé de bons mots, de calembours et mené toutes voiles dehors par une troupe de comédiens nature et talentueux, voici la petite recette idéale pour une animation réussie. Le public de tous les âges qui remplissait la salle a su l'exprimer en participant de la voix et des mains.

- A l'occasion du 9^{ème} Week-End Théâtre, la troupe de Sceaux d'Anjou sera à l'affiche les 10 et 11 février 2007 avec une comédie « Le Vison Voyageur ».

- Par ailleurs, depuis plusieurs années, l'idée de créer une troupe à Louresse trottait dans les têtes, aussi, en octobre 2006, une douzaine de personnes ont décidé de franchir le pas. Neuf femmes et trois hommes répètent chaque vendredi une paysannerie en trois actes afin de jouer les 28 et 29 avril 2007.

Toutes les personnes qui souhaitent rejoindre le groupe afin de s'occuper des décors, costumes, maquillage, etc... peuvent prendre contact auprès de Jean-Marie Maitreau au 02.41.59.31.85.



Association des parents d'élèves Dénézé-louresse

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal Dénézé-Louresse compte actuellement 146 enfants.

L'APE est son partenaire pour financer : sorties, spectacles de Noël, jeux, livres etc...

Nous sollicitons toutes les personnes désirant nous donner un coup de main pour les manifestations.

Pour l'année scolaire 2006-2007, le bureau de l'APE se compose ainsi :

Présidente : Sylvie Blanloeil (Louresse)
Vice présidente : Jean-François Gabory (Louresse)
Secrétaire : Lucie Aumond (Louresse)
Vice secrétaire : Christelle Mechin (Dénézé)
Trésorière : Sonia Le Peley (Louresse)
Vice trésorière : Alexandra Pichon (Dénézé)

L'APE remercie toutes les personnes bénévoles et présentes à nos différentes manifestations. Pour cette année, une fois de plus, nous comptons fortement sur votre présence.

Voici nos dates à retenir :

Le 24 février 2007 : Loto à Louresse
Le 21 avril 2007 : Bal des écoles à Dénézé
Mai ou début juin : Vide grenier à Dénézé
Fin juin Début juillet : Fête des écoles.

L'APE est heureuse de vous offrir ses meilleurs vœux pour l'année 2007.

Anciens combattants

Pour 2007, espérons que nos manifestations remportent les succès que nous avons eu en 2006, que ce soit le voyage, le méchoui ou le bal à la Ballastière qui nous apporte un plus pour nos finances.

Voici les dates à retenir pour 2007

Assemblée générale et galette : samedi 27 janvier
Le 8 mai : repas à Ambillou
En juin : un voyage, date et lieu à préciser
Jeudi 5 juillet : méchoui
Dimanche 7 octobre : bal à la Ballastière
Le 11 novembre : nous pensons à un déjeuner entre amis

Très bonne année à tous avec santé, bonheur et prospérité pour 2007

Anciens combattants

Le Club de l'Amitié

Le club de l'amitié, toujours en bonne santé. Il continue ses activités toutes les semaines le mardi après-midi. C'est le rendez-vous autour des jeux.

L'effectif est stable, 52 adhérents et en majorité jeunes, 32 de moins de 75 ans. C'est une équipe en pleine forme.

Il y a encore des places disponibles, alors venez nous rejoindre.

Janvier, c'est l'assemblée générale le 23. Paiement des cotisations ce jour-là, 20 € pour l'année, assurance comprise.

Février, c'est mardi gras le 20 donc c'est la fête aux bottereaux

Mars, réchauffons-nous avec le pot au feu le 13

Avril, à définir, une surprise !

Mai, rencontre avec Denezé comme chaque année pour un mini concours. Bal à la Ballastière et peut être une sortie à Nantes si il y a suffisamment d'intéressés

Juin, notre méchoui le 5, peut être avec un animateur

Juillet, grillades au feu de bois

Août, pique nique au bord de l'eau

Septembre, c'est la revanche avec Denezé

Octobre, concours de belote le 2. On serait heureux d'accueillir des joueurs de la commune ce jour-là

Novembre, repas annuel du club

Décembre, partage de la bûche.

Et chaque dernier mardi du mois, nous fêtons les anniversaires.

Lentement l'année s'écoule...



L'année prochaine ne sera peut être pas aussi riche en évènements, puisque cette année, nous avons fêté 3 anniversaires de mariage, 2 pour 60 années de bonheur et 1 pour 50 ans, ainsi que les 90 ans de notre doyenne, le tout bien arrosé.

Chers amis, continuez votre route dans la joie et le bonheur.

Le club vous présente à tous ses vœux les plus sincères.

Groupe d'étude de l'Histoire de la Commune

Après une année de sommeil, les activités du groupe vont reprendre au premier trimestre 2007. L'acquisition d'un vidéo projecteur par la commune permettra d'agrémenter les réunions. Nous pourrons visionner les photos et les documents anciens. Un site Web sur l'histoire de la commune est en projet. La date de la réunion paraîtra dans la presse locale.

Pour tout renseignement, contacter Victor Leray Tel 02 41 59 35 91.

Le Comité des Fêtes

Le comité des fêtes vous remercie pour votre participation aux différentes manifestations de l'année 2006.



Une nouvelle animation s'est ajoutée cette année, la choucroute en novembre ; Une soirée dansante qui a connu un vif succès, malgré la fameuse coupure d'EDF.

Nous espérons vous divertir en 2007 avec toutes ces fêtes. La Ste Emérance, en janvier avec un changement d'organisation, le banquet aura lieu le samedi soir, La rando entre TUF et GRISONS, l'omelette et la choucroute.

Nous remercions la municipalité et plus particulièrement le maire pour l'aménagement du parking et les abords de la salle des fêtes. Ces aménagements vont nous permettre de monter plus facilement nos stands.

Voici les dates à noter dès aujourd'hui sur votre agenda

Sainte Emérance :

Samedi 27 janvier Diner-spectacle dans la salle des loisirs avec Elian Rabine

Dimanche 28 janvier Messe à Rochemenier suivi du vin d'honneur dans les caves.

Rando entre Tuff et Grison Le dimanche 1^{er} avril

Circuits pédestres et VTT

Restauration dans la salle des loisirs avec des fouaces au menu.

Fête de l'omelette le samedi 12 mai

Diner dansant animé par l'orchestre voyage.

Repas de la choucroute le 10 novembre

Diner dansant avec l'animateur « La Pouace ».

Le bureau 2007

Président : M. Cyrille GENEVAISE

Vice-président : M. Sebastien GOUGEON

Secrétaire : M. Jean-Yves MARTIN

Trésorier : M. Jean François GABORY

Les membres : Mmes Marie Agnès TREUILLIER, Danielle CHAUVIN, Sabrina BILLY et Mrs Alain AUMOND, Ludovic BLOT, Jean Marie BONNET, David DESVALLON, Thibaud GILLET, Gilles LEROUX , Guy Maurice LEBRUN, Cyril MARCHAND, Jacques MARTIN, Jean Yves FOREST .



La location des tables et des bancs se fait auprès de Cyril MARCHAND Tel : 02 41 59 93 12

Cette année, le comité des fêtes a investi dans un chapiteau qu'il sera possible de louer. Pour tous renseignements, voir avec Cyril.

Nous vous demandons de respecter le matériel et de le rapporter dans les 48 heures. Prévoir au moins deux personnes pour l'enlèvement et le retour du matériel.

Le comité des fêtes vous offre ses meilleurs vœux pour l'année 2007

Association de Chasse

Président : M. Jean-Paul Martin

Vice-Président : M. David Desvallon

Trésorier : M. Philippe Aumond

Trésorier adjoint : M. Guy Métivier

Secrétaire : M. Jean Raimbault

Secrétaire adjoint : M. Gilles Leroux

Membres : Mme Marie-Thérèse Lecomte, Mrs Alain Pichot, Jean Chauvin, Gilles Leroux, Rémi Vigneron.

Très bonne année à lièvre. Le comptage record du mois de février aura tenu ses promesses, avec cependant beaucoup de petits lièvres à l'ouverture.

Les perdrix ne sont pas absentes du territoire. On voit encore des compagnies entières mais elles sont difficiles à approcher.

Une très bonne nouvelle cette année : l'arrivée de 6 jeunes chasseurs, preuve de l'intérêt et de la vitalité de notre Association et du climat d'amitié qui y règne. C'est surtout un gage d'espérance pour l'avenir.

Cette année encore, le **repas des chasseurs** a été un vif succès. Pour 2007, il est fixé au **samedi 17 mars** en soirée, convivialité et ambiance garanties.

Tous les amis des chasseurs y sont cordialement invités. Retenez tout de suite cette date.

Meilleurs vœux à tous.

La société la Nouvelle Partie

La société la nouvelle patrie, lieu de rencontre après le travail ou rendez-vous des copains retraités pour jouer aux cartes par exemple... Qu'importe pourvu que l'on s'y retrouve entre amis.

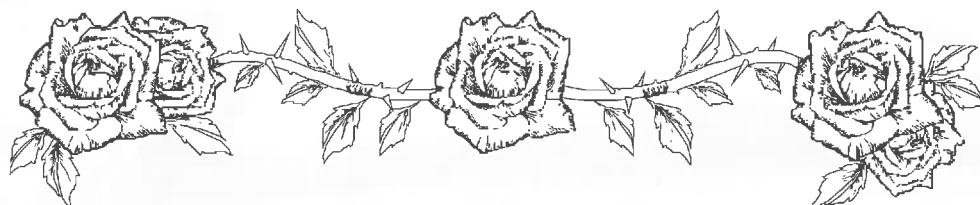
Crée en 1925, elle regroupe aujourd'hui 70 adhérents qui pour une cotisation annuelle de 12 € se retrouvent pour consommer ou faire une partie de billard.

La salle peut également servir pour des réunions CUMA ; foot Loisirs etc...

Venez donc nous rendre visite.

L'assemblée générale aura lieu le **samedi 20 janvier 2007**

Maisons fleuries 2006



1^{er} Prix

M. et Mme ROUX Jean-Yves, 11 rue du moulin Rochemenier

2^e Prix

M. et Mme VALLET Maurice, 5 place de l'église

M. et Mme PINEAU Claude, 2 route de la Boutinière Rochemenier

Mme BRANCHEREAU Régine, 2 route de villeneuve La Bournée

Les méritants

M. et Mme ALLIX Yves, 12 bis rue du vieux puits

M. et Mme AUMOND Louis, 7 rue du tilleul La Bournée

M. et Mme BERTHELOT Jacques, 9 rue du parc

M. et Mme BOUSSEAU Marcel, 5 place du cèdre

M. et Mme BRETON Claude, 3 rue du vieux puits

M. et Mme CLOCHARD Gilles, le Sablon

Mme DESVALLON Annie, 12 rue du vieux puits

M. et Mme FOREST Yves, 4 rue des templiers la Bournée

M. et Mme FREMONDIERE André, 14 rue de la société

Mme JAGNEAU Nathalie, 4 résidence du parc

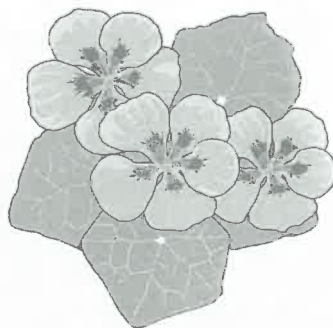
M. et Mme PAMBOURG Christophe, 22 rue des Charmilles

M. ROBIN Jean-Jacques, 9 rue principale

M. SAMSON Eric, 2 résidence du parc

M. et Mme SCALI Julien, 9 rue du tilleul La Bournée

M. et Mme VEGER Tony, 20 rue des Charmilles



Calendrier des Fêtes

JANVIER

Mercredi 3
Vendredi 12
Dimanche 14
Samedi 20
Mardi 23
Samedi 27
Sam 27 et dim 28

Malle à jouer à Dénezé « maquillage » (centre social)
Vœux du maire (municipalité)
Galette des rois (ASVR)
Concours de belote du tennis de table (ASVR)
Assemblée générale du club de l'amitié
Assemblée générale et galette (anciens combattants)
Ste Emérance (comité des fêtes)

FÉVRIER

Mercredi 7
Sam 10 et dim 11
Mardi 20
Samedi 24

Malle à jouer à Louresse « carnaval » (Centre social)
Week-end théâtre avec la troupe de Sceaux d'Anjou
bottereaux au club de l'amitié
LOTO du RPI à Louresse (APE)

MARS

Mercredi 7
Mardi 13
Samedi 17
Dimanche 18

Malle à jouer à Dénezé « Découverte musicale » (Centre social)
Pot au feu au club de l'amitié
Repas des chasseurs
Rando des loups (ASVR)

AVRIL

Dimanche 1^{er}
Mercredi 4
Samedi 21
Sam 28 et dim 29

Rando entre Tuff et Grisons (comité des fêtes)
Malle à jouer à Louresse « oiseau de pâques » à Louresse
Bal des écoles à Dénezé (APE)
Week-end théâtre avec la troupe de Louresse.

MAI

Mercredi 2
Mardi 8
Samedi 12
Mi-mai
Fin mai

Malle à jouer « crayons marins » à Dénezé
Repas à Ambillou (anciens combattants)
Fête de l'omelette (comité des fêtes)
Tournoi de foot (ASVR)
Vide grenier à Dénezé (APE)

JUIN

Mardi 5
Mercredi 6
Vendredi 29

Méchoui au club de l'amitié
Malle à jouer temps fort.
Fête du RPI

JUILLET

Jeudi 5

Méchoui des anciens combattants

OCTOBRE

Mardi 2
Dimanche 7

Concours de belote (club de l'amitié)
Bal à la ballastière (anciens combattants)

NOVEMBRE

Samedi 10
Dimanche 11

Choucroute (comité des fêtes)
Rassemblement au monument et déjeuner (anciens combattants)

Notre dernier repas
dans l'ancienne cantine



La dernière fois que
nous avons pris le car
devant la mairie



Notre dernier trajet
de notre ancienne école
à la mairie

